

Conseil Municipal
25.09.2013
Procès Verbal

Sous la présidence de : M. Daniel VERDELHAN

Présents : COURBIER – DEL CONFETTO – COMTE – GARD –BELLAGAMBA
– GRAVEZAT – GUILLEMET – ALLARD.CROUZET – GAUFFROY – HLYWA –
FRANCE – GARCIA – MALACHANNE – MERLE – PERTUS –ROUQUETTE –
ROUX – SINET

Procurations : GRAS a donné procuration à HLYWA
RIOS a donné procuration à GUILLEMET

Excusée : AYMARETTI
Absente : TEYSSIER-JAVEL

Le PV de la séance précédente est adopté.
Madame Hlywa est élue secrétaire de séance
Monsieur le Maire renouvelle au nom du conseil ses sincères condoléances
aux familles endeuillées par le décès de R. Noyer, employé municipal
Robert, frère d'une employée municipale et de Madame Felgerolles épouse du
Président de l'A.S.S.

I Informations diverses (et dates à retenir)

- 1) Dossier PLU - cf délib.
- 2) Dossier assurances : ouverture plis ce 27.09
- 3) Dossier SCOT : consultable en mairie
- 4) Travaux .écoles terminés
.rue Henri Merle – terminés (récriminations)
.assainissement Malpas : en cours
.tennis : en cours
.photovoltaïque : en cours
- 5) Rentrée scolaire : .satisfaisante, ouverture 5^{ème} classe
.commission sécurité demandée
.horaires garderie maintenus
.avant projet « rythmes scolaires » en cours
.charte laïcité affichée
- 6) Classement de la commune en zone PRE (ressource eau)
Contrôle et règlementation des ponctions dans la nappe phréatique
- 7) Exonération taxe foncière sollicitée par pétitionnaires
Avis de principe favorable à concrétiser dans le cadre des mesures
compensatoires accompagnent le futur PPRT
- 8) La Devise de la République
Sera gravée ou peinte sur le fronton des 3 porches de la mairie
- 9) Dates à retenir
-Commission ouverture plis SMIRITOM avenant n°3 – 26.09
-Bureau et Conseil Cté agglomération – 26.09
-Réunion des « nez » en mairie – 1.10
-Bureau et Conseil Cté aggro – 3.10
-Cérémonie Puits de Célas 14h30 le 6.10
-Foire Bio Cté quartier Cœur de Salindres – 6.10
-Réunion et apéritif de rentrée du « Gascut » - 11.10
-Réunion publique sur le PPRT à Becmil – 15.10

II Ordre du jour - délibérations

Monsieur le Maire demande au Conseil l'autorisation d'ajouter 2 délibérations à l'ordre du jour :

- subvention exceptionnelle au Tennis club
- choix du bureau d'étude chargé du PLU

Unanimité

Délib n°1 – DM1 budget commune

-Puiser 500 € au D2188 pour les inscrire D202 (pour régler parution appel d'offres PLU)

Unanimité

Délib. n°2 - DM1 budget et assainissement

-Puiser 400 € au D673 pour les inscrire au D678 (pour régler commission emprunt

Unanimité

Délib. n°3 – Participation pour travaux extension du réseau assainissement au Malpas

.2 500 € (payable en 2 fois) pour les riverains

.30 000 € pour le promoteur BAMA

Unanimité

Délib. n°4 – Autorisation passage accordée par SCI Mas Pradin

-Prendre acte de cette autorisation et en compensation accord pour raccordement ultérieur sur le réseau eaux usées

Unanimité

Délib. n°5 – Rapport sur le prix et la qualité du service public assainissement (année2012)

-Présenté par le président de la Cté aggro approbation

Unanimité

Délib. n°6 – Rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable (année 2012)

-Présenté par le Maire - Approbation

Unanimité

Délib. n°7 – Prise en charge frais formation des agents

-Concerne la préparation au concours ATSEM – participation accordée sur justificatifs

Unanimité

Délib. n°8 – Départementalisation – dématérialisation

-Contrôle légalité désormais effectué par préfecture et non sous préfecture
Navette assurée par ville d'Alès à compter du 3.09

-Le Conseil approuve le principe de télé transmission des actes soumis au contrôle de légalité et propose qu'une solution agréée soit trouvée au niveau de la cté d'agglo, autorise le Maire à signer les conventions à intervenir.

Unanimité

Délib. n°9 – Congrès des Maires – Délégation

-Messieurs Courbier et France représenteront notre commune en congrès du 19 au 21 novembre.

Frais de déplacement et de séjour pris en charge sur justificatifs.

Unanimité

Délib. n°10 – Contrat SACPA

-Le contrat avec la société chargée de gérer les animaux errants se termine le 31.12.2013

-Le conseil autorise Monsieur le Maire à procéder à son renouvellement pour l'année 2014

1 vote contre

Délib. n°11 – Autorisation défendre au TA de Marseille

-Il a été fait appel du jugement n°1102055 de juin 2003 du T.A. de Nîmes auprès de la cour d'appel de Marseille.

-Le Maire demande au conseil de l'autoriser à ester et à avoir recours au cabinet Margall qui avait présenté la défense de la commune au tribunal administratif de Nîmes.

1 vote contre

Délib. n°12 – Subvention exceptionnelle 2 000 €

-Accordée au Tennis Club dont l'essentiel de la saison s'effectue dernier trimestre 2013

-Avance sur subvention 2014

Unanimité

Délib. n°13 – Bureau études PLU

-Le Conseil ratifie la décision de la commission d'appel d'offres du 24.09.2013 qui a choisi le bureau CITADIA/Even Conseil

Ce bureau est arrivé en tête des 3 bureaux retenus lors de la précédente réunion de la commission, selon les critères d'attribution :

-30 % pour la pertinence de la méthodologie

-30% pour les capacités et références

-20% pour le prix

-20% pour les délais

Le coût de ses prestations s'élève à 43 825 € HT le siège de la société est à Toulon avec antenne à Avignon.

Ce bureau viendra se présenter au Conseil avant la fin octobre.

Une commission urbanisme chargée du PLU devra être constituée.

(extra municipale)

1 vote contre

